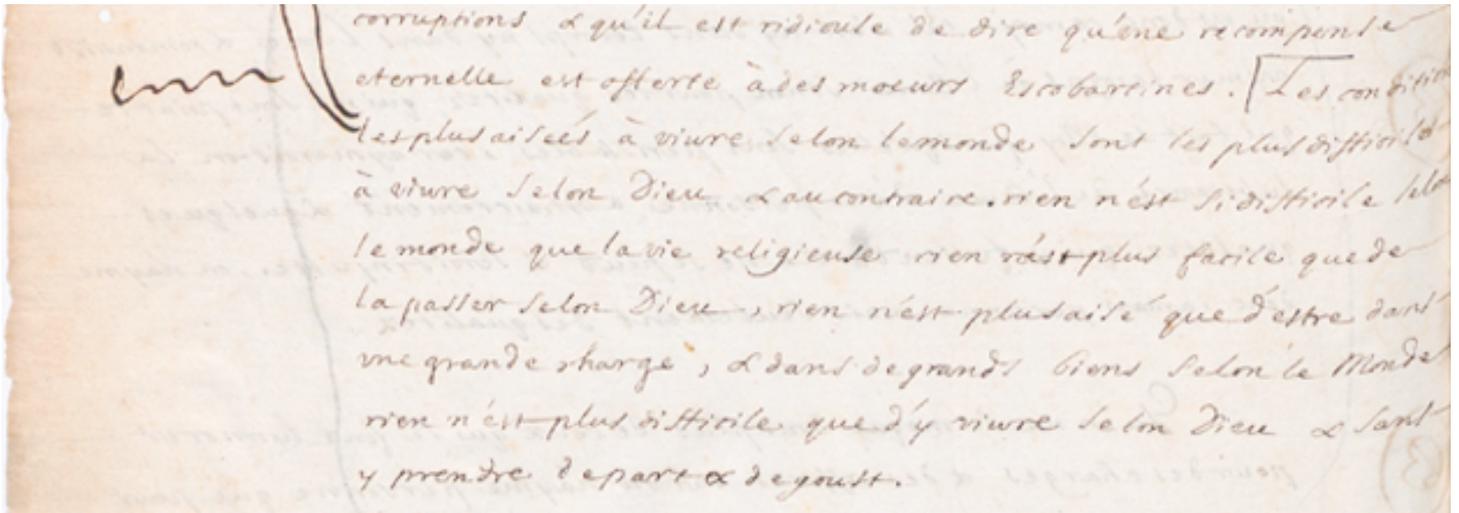


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 375 v°

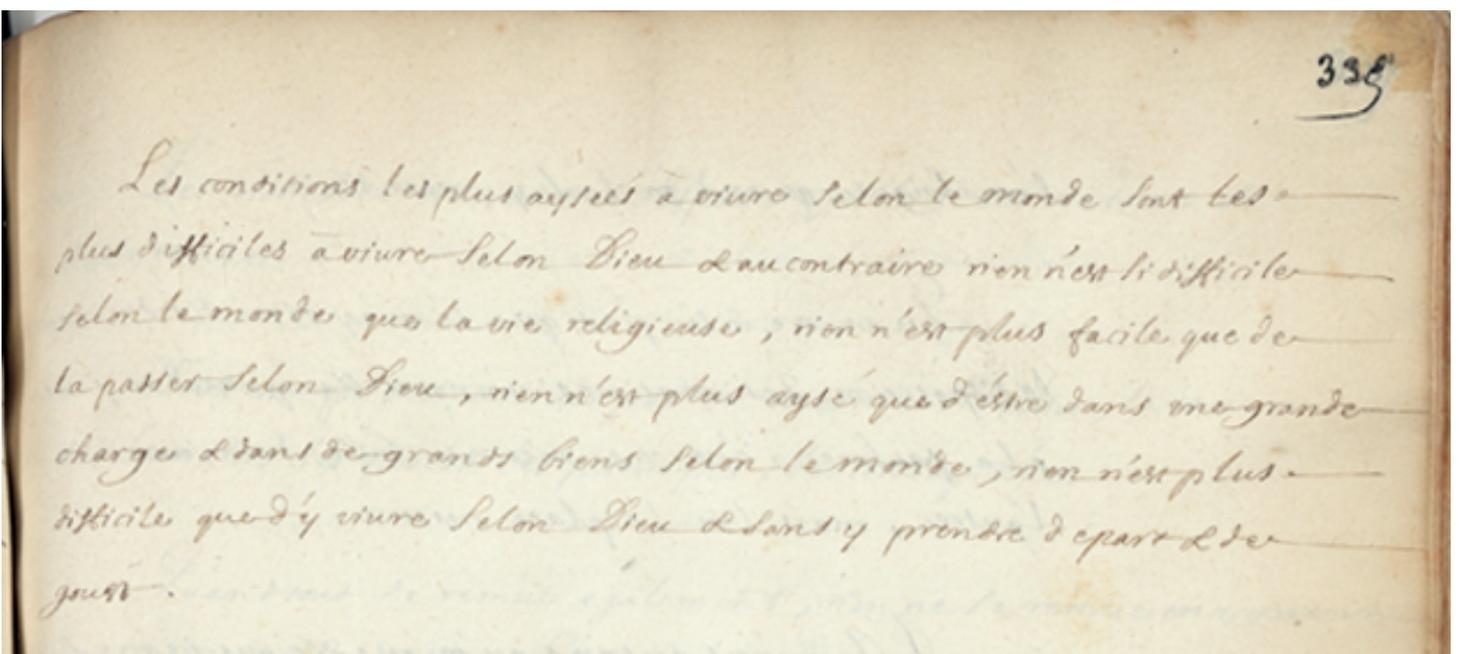


Transcription de C₁

Les conditions
 les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles
 à vivre selon Dieu & au contraire.¹ rien n'est si difficile selon
 le monde que la vie religieuse rien n'est plus facile que de
 la passer selon Dieu, rien n'est plus aisé que d'estre dans
 une grande charge, & dans de grands biens selon le Monde
 rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu & sans
 y prendre de part & de goust.

¹ Le point n'a pas été écrit par le copiste. Il a été ajouté par un correcteur.

C₂, p. 335



Transcription de C₂

Les conditions les plus aysées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu & au contraire rien n'est si difficile selon le monde que la vie religieuse, rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu, rien n'est plus aysé que d'estre dans une grande charge & dans de grands biens selon le monde, rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu & sans y prendre de part & de goust.

*

Le papier original a disparu. Il n'a pas été collé dans le *Recueil des originaux*.

La personne qui a établi la concordance entre le *Recueil* et la Copie C₁ a prolongé par erreur l'accolade de la concordance au-delà du fragment précédent jusqu'à englober le fragment présent. La personne qui a numéroté les textes dans C₁ a regroupé ce fragment avec le fragment précédent (n° 132).

Dans C₁, le copiste avait omis de changer de paragraphe et de séparer le texte étudié et le fragment précédent (voir l'image du texte). La question se pose cependant de savoir qui a ensuite ajouté une marque entre le dernier mot du fragment précédent (*escobartines*) et le début du fragment présent (*Les conditions*). Est-ce la personne qui a signalé le texte précédent comme étant polémique (vaguelettes) ou est-ce le copiste ? La transcription du copiste pourrait laisser croire que le texte présent faisait partie du même fragment que le fragment précédent et que la marque de séparation signale la fin du texte polémique.

Il semble que ce soit en fait une erreur de transcription du copiste : la couleur de l'encre dans laquelle la marque de séparation a été tracée est celle du texte et non pas celle des marques ajoutées dans la marge. L'encre utilisée par le copiste est plus claire. D'autre part, dans C₂, les deux textes sont séparés par un changement de page (ce qui laisse planer un doute sur leur séparation) et le texte présent a été transcrit avec un alinéa.

Dans C₁, un point a été ajouté après l'expression & *au contraire*. Cet ajout, écrit dans une encre plus foncée que le texte, est probablement dû à un correcteur. L'édition de Port-Royal en a tenu compte.

Les Copies transcrivent le même texte. Le papier original ayant disparu, elles servent de texte de référence.